

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **16 janvier 2012**

Décision n° **B-2012-2905**

commune (s) :

objet : Entretien des espaces verts, terrains et plantations de la Communauté urbaine de Lyon - 4 lots -  
Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion  
administrative et financière

**Rapporteur** : Monsieur Blein

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 9 janvier 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 17 janvier 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, David G..

Absents excusés : Mme Domenech Diana, MM. Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Calvel, Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Arrue, Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Dognin-Sauze, MM. Vesco, Assi.

Absents non excusés : MM. Sécheresse, Bernard R., Lebuhotel, Sangalli.

**Bureau du 16 janvier 2012****Décision n° B-2012-2905**

objet : **Entretien des espaces verts, terrains et plantations de la Communauté urbaine de Lyon - 4 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 3 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution des marchés relatifs à l'entretien des terrains, espaces verts et plantations de la Communauté urbaine de Lyon.

Ces marchés consistent en des prestations nécessaires à l'entretien des terrains, espaces verts et plantations de la Communauté urbaine, qui peuvent consister aussi en des plantations, la fourniture de matériaux et végétaux, des travaux de parachèvement et des travaux de confortement.

Ces marchés sont répartis en 4 lots :

- lot n° 2 : entretien des terrains privés communautaires pour la direction du foncier et de l'immobilier : ce lot comporte 2 lots géographiques qui sont 2 lots juridiques distincts :

- . lot n° 2A : entretien des espaces verts des terrains privés de la Communauté urbaine, secteur nord,
- . lot n° 2B : entretien des espaces verts des terrains privés de la Communauté urbaine, secteur sud,

- lot n° 3 : entretien des espaces verts des stations d'épuration et des stations de relèvement pour la direction de l'eau,

- lot n° 5 : entretien des espaces verts des déchèteries et de l'usine d'incinération pour la direction de la propreté.

Ces marchés feront l'objet de marchés à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, et sont conclus pour une durée ferme de 2 ans, reconductibles une fois 2 années.

Dans le respect des articles 53 et suivants et de l'article 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 25 novembre 2011, a classé les offres et choisi pour les différents lots celles des entreprises et/ou groupement d'entreprises suivants :

- lot n° 2A : entretien des espaces verts des terrains privés de la Communauté urbaine, secteur nord, l'entreprise Chazal pour un montant annuel minimum de 280 000 € HT, soit 334 880 € TTC, et maximum de 840 000 € HT, soit 1 004 640 € TTC pour la période ferme de 2 ans,

- lot n° 2B : entretien des espaces verts des terrains privés de la Communauté urbaine, secteur sud, l'entreprise Chazal pour un montant annuel minimum de 280 000 € HT, soit 334 880 € TTC, et maximum de 840 000 € HT, soit 1 004 640 € TTC pour la période ferme de 2 ans,

- lot n° 3 : entretien des espaces verts des stations d'épuration et des stations de relèvement pour la direction de l'eau, le groupement Tarvel/Espaces Verts des Monts d'Or/Green Style pour un montant annuel minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC, et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC pour la période ferme de 2 ans,

- lot n° 5 : entretien des espaces verts des déchèteries et de l'usine d'incinération pour la direction de la propreté, le groupement Tarvel/Espaces Verts des Monts d'Or/Green Style pour un montant annuel minimum de 100 000 € HT, soit 119 600 € TTC, et un maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC pour la période ferme de 2 ans.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

#### DECIDE

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes contractuels y afférents avec les entreprises et/ou groupement d'entreprises suivants :

- lot n° 2A : entretien des espaces verts des terrains privés de la Communauté urbaine de Lyon, secteur nord ; l'entreprise Chazal pour un montant global minimum de 560 000 € HT, soit 669 760 € TTC, et maximum de 1 680 000 € HT, soit 2 009 280 € TTC,

- lot n° 2B : entretien des espaces verts des terrains privés de la Communauté urbaine, secteur sud ; l'entreprise Chazal pour un montant global minimum de 560 000 € HT, soit 669 760 € TTC, et maximum de 1 680 000 € HT, soit 2 009 280 € TTC,

- lot n° 3 : entretien des espaces verts des stations d'épuration et des stations de relèvement pour la direction de l'eau ; le groupement Tarvel/Espaces Verts des Monts d'Or/Green Style pour un montant global minimum de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC, et un maximum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC,

- lot n° 5 : entretien des espaces verts des déchèteries et de l'usine d'incinération pour la direction de la propreté ; le groupement Tarvel/Espaces Verts des Monts d'Or/Green Style pour un montant global minimum de 200 000 € HT, soit 239 200 € TTC, et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC.

**2° - Les dépenses** correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal et budget annexe de l'assainissement en section d'investissement ou de fonctionnement - exercice 2012 et suivants, selon la nature des prestations réalisées.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 17 janvier 2012.**